

BACCALAURÉAT EN MUSIQUE (B.MUS.)

Survol

La musique vous passionne ? L'École de musique de l'Université d'Ottawa est l'une des écoles les plus importantes au pays. Venez nourrir votre passion pour la musique et acquérir la formation rigoureuse nécessaire à une carrière active dans ce domaine grâce à nos éminents professeurs et à nos partenariats avec des institutions renommées, telles que le Centre national des arts (CNA) et l'Orchestre symphonique d'Ottawa. Nos installations musicales sont à la fine pointe et bon nombre de nos professeurs jouissent d'une réputation internationale et se produisent en concert à travers le monde ou publient dans des revues savantes prestigieuses. Nous offrons une formation complète en interprétation, composition, éducation musicale, théorie et musicologie.

Bien que tous les types de programmes de musique que nous offrons ouvrent les portes de l'enseignement ou d'une carrière en musicologie, en journalisme musical ou en administration des arts, le baccalauréat en musique (B. Mus.) a été conçu spécialement pour ceux qui désirent embrasser la profession de musicien. Pour être admis au B. Mus., vous devrez réussir une audition et démontrer une maîtrise de votre instrument principal à un niveau intermédiaire ou avancé.

Ce programme est offert en français et en anglais.

Exigences du programme

Condition supplémentaire d'admission au B.Mus. : réussite d'une audition en instrument principal ou en chant. Veuillez consulter les exigences d'audition de l'École de musique.

Tous les étudiants dont l'instrument principal n'est pas le piano doivent se soumettre à un test de compétences pianistiques à la fin de la deuxième année. Ce test doit être réussi avant la fin de la quatrième année pour obtenir le B.Mus.

Formation fondamentale

FRA 1710	Analyse, écriture et argumentation I	3 crédits
3 crédits de cours parmi :		3 crédits

AHL 1500	Initiation aux études interdisciplinaires en Arts ¹	
AHL 1900	Initiation aux études interdisciplinaires en Arts	
FRA 1720	Analyse, écriture et argumentation II	

Cours obligatoires de niveau 1000

MUS 1032	Cours d'instrument I : Interprétation BMUS ²	6 crédits
3 crédits de cours parmi : ³		3 crédits
MUS 1591	Solfège et dictée musicale I : Général	
MUS 1594	Solfège et dictée musicale I : Niveau enrichi	

Cours obligatoires de niveau 2000

MUS 2032	Cours d'instrument II : Interprétation BMUS ²	6 crédits
MUS 2706	Théorie et analyse I ³	3 crédits
MUS 2707	Théorie et analyse II	3 crédits
MUS 2731	Formes et styles I : Moyen Âge et Renaissance	3 crédits
MUS 2732	Formes et styles II : Époque baroque et début du classicisme	3 crédits

3 crédits de cours parmi :	3 crédits
----------------------------	-----------

MUS 2591 Solfège et dictée musicale II : Général

MUS 2594 Solfège et dictée musicale II : Niveau enrichi

Cours obligatoires de niveau 3000

MUS 3706	Théorie et analyse III	3 crédits
MUS 3707	Théorie et analyse IV	3 crédits
MUS 3733	Formes et styles III : Fin du classicisme et début du romantisme	3 crédits
MUS 3734	Formes et styles IV : Fin du romantisme et début de l'époque moderne	3 crédits
MUS 3735	La musique du XXe siècle	3 crédits

Cours d'ensembles⁷

12 crédits de cours d'ensembles optionnels parmi :	12 crédits
--	------------

MUS 3901 Orchestre

MUS 3902 Harmonie

MUS 3903 Production d'opéra

MUS 3904 Ensemble chorale

MUS 3907 Ensemble de guitares

MUS 3916 Ensemble de pianos

Cours optionnels

6 crédits de cours parmi :	6 crédits
----------------------------	-----------

MUS 3030 Cours d'instrument III²

MUS 3032 Cours d'instrument III : Interprétation BMUS^{2,8}

6 crédits de cours parmi :	6 crédits
----------------------------	-----------

MUS 4701 Séminaire I¹

MUS 4710 Thèmes choisis en analyse de partitions¹

33 crédits de cours optionnels en musique (MUS) avec la possibilité de prendre 12 crédits de cours d'ensembles parmi la liste des cours optionnels d'ensembles ^{5,6}	33 crédits
---	------------

3 crédits de cours au choix autres que les cours en musique (MUS)	3 crédits
---	-----------

3 crédits de cours en anglais langue seconde (ESL) ⁴	3 crédits
---	-----------

6 crédits de cours au choix, sauf les cours d'ensembles	6 crédits
---	-----------

Total :	120 crédits
----------------	--------------------

Note(s)

1

Cours à thèmes variables qui peut être suivi deux fois.

2

L'échec dans un cours d'instrument

(MUS 1032, MUS 2032, MUS 3030 ou MUS 3032) entraîne le retrait du B.Mus.

3

Au début des cours MUS 1591 et MUS 2706, un test de classement écrit déterminera si l'étudiant doit participer à un laboratoire d'appoint hebdomadaire.

4

Les étudiants et les étudiantes ayant réussi le test de compétence en langue seconde ou ceux qui réussissent un cours de musique (MUS) offert en anglais sont exemptés de cette exigence et remplacent ces crédits par 3 crédits de cours au choix.

Vous consultez la version 2025-2026 du catalogue.

5

Le cours AMT 3505 peut compter envers cette exigence de programme.

6

Un maximum de 3 crédits de cours parmi MUS 4771, MUS 4772, MUS 4791 et MUS 4792 peuvent compter envers cette exigence de programme.

7

Les crédits d'ensemble dépassant les 12 crédits obligatoires seront utilisés dans la section des cours au choix (maximum de 12 crédits additionnels pour un total de 24 crédits d'ensembles).

8

Une permission de s'inscrire au MUS 4032 ou MUS 4035 est accordée à ceux et celles qui réussissent le MUS 3032.

Liste de cours optionnels d'ensembles

MUS 3901	Orchestre	3 crédits
MUS 3902	Harmonie	3 crédits
MUS 3903	Production d'opéra	3 crédits
MUS 3904	Ensemble chorale	3 crédits
MUS 3905	Choeur Calixa-Lavallée Choir	3 crédits
MUS 3907	Ensemble de guitares	3 crédits
MUS 3908	Ensemble de jazz	3 crédits
MUS 3909	Choeur de cuivres	3 crédits
MUS 3910	Ensemble de cuivres	3 crédits
MUS 3911	Ensemble de vents	3 crédits
MUS 3913	Ensemble de percussions	3 crédits
MUS 3914	Ensemble de musique contemporaine	3 crédits
MUS 3915	Ensemble mixte	3 crédits
MUS 3916	Ensemble de pianos	3 crédits
MUS 3917	Accompagnement	3 crédits